

Document en collaboration externe : (confirmation écrite : voir fichier joint administrateur)

✓ Vérification et Approbation par : Jérôme Darcourt Service : SIPP

Formol : Les dangers

Formaldéhyde en solution 4% (10% tamponné).

1. Identification du danger :

Le formol est classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et 67/548/CEE ou 199/45/CE.



Mentions de danger :

- H302 : toxicité aiguë => Nocif en cas d'ingestion.
- H 351 : Cancérogénicité => Susceptible de provoquer le cancer.
- H317 : Sensibilisation cutanée => Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence :

➤ *Prévention*

- P280 : Porter des gants et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/visage.

➤ *Intervention :*

- P302 + P352 en cas de **contact avec la peau** : laver abondamment à l'eau et au savon
- P308 + P313 : en cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Aspects :

- Liquide transparent et incolore
- Odeur irritante et piquante.
- Complètement miscible dans l'eau.
- Non combustible.

2. Manipulation et stockage :

Conservation : +15°C à +25°C.

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées et travailler sous hotte.
- Observer une hygiène stricte éviter tout contact avec la peau/les yeux.
- Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer.
- Tenir l'emballage bien fermé et bien étiqueté.
- Tenir à l'écart de flammes nues / la chaleur / les agents oxydants / les acides et les bases fortes.
- Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
- Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.
- Interdire l'accès aux personnes non compétentes.

3. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

3.1. Précautions individuelles :

- Ne pas inhaler les vapeurs, ouvrir les fenêtres.
- Eviter le contact avec le liquide, porter des gants.
- Fuite importante ou en endroit clos : Evacuer la zone.

3.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

- Ne pas permettre le passage aux égouts. Eviter la contamination et la pollution du sol et de l'eau.

3.3. Méthodes de ramassage / nettoyage :

- Boucher la fuite, couper l'alimentation.
- Recueillir le produit libéré dans des conteneurs pour résidus appropriés.
- Ramasser avec des matériaux absorbants (papier absorbant), ou à défaut, avec de la terre ou du sable sec.
- Nettoyer les restes à grande eau.
- (Pour rendre inoffensif : traitement par un excédent de sodium hydrogénosulfite en solution.)

Ne pas utiliser de JAVEL : réaction chimique dangereuse en cas de contact entre le formol et la javel.

- si du formol qui est contaminé avec du sang ou des liquides biologiques s'est répandu sur le sol/surface..., la surface peut être désinfectée en utilisant un spray désinfectant de type « Surfanios » et des papiers absorbant jetables + port de gants obligatoire

4. Premiers secours :

4.1. Après inhalation :

- Déplacer immédiatement la victime à l'air frais
- Troubles respiratoires, consulter un médecin.

4.2. Après contact avec la peau :

- Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.
- Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.3. Après contact oculaire :

- Rincer à grande eau, à l'aide d'un bain oculaire ou eau physiologique au minimum 15 minutes, en gardant les paupières soulevées.
- Consulter un ophtalmologue.

4.4. Après ingestion :

- Rincer tout de suite la bouche à l'eau.
- Immédiatement après l'ingestion : faire boire de l'eau (max 2 verres)
- Consulter le centre anti-poison : +32.(0)70/245.245.
- Consulter un médecin.